

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE ROBERVAL



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné, par le soussigné greffier de la Ville de Roberval et ce, conformément aux dispositions de l'article 319, de la Loi sur les cités et villes, le Conseil municipal de la Ville de Roberval établit le calendrier 2020 de ses séances du conseil municipal de la Ville de Roberval, tenues à la Mairie de Roberval, au 851 du boulevard Saint-Joseph, à Roberval, aux dates et heures suivantes :

ANNÉE 2020

DATES	HEURES
27 janvier 2020	19h30
17 février 2020	19h30
16 mars 2020	19h30
6 avril 2020	19h30
20 avril 2020	19h30
11 mai 2020	19h30
8 juin 2020	19h30
22 juin 2020	19h30
13 juillet 2020	19h30
24 août 2020	19h30
21 septembre 2020	19h30
5 octobre 2020	19h30
26 octobre 2020	19h30
16 novembre 2020	19h30
14 décembre 2020 – Assemblée extraordinaire	19h30
14 décembre 2020 – Assemblée ordinaire	Vers 20h00, soit immédiatement après la séance extraordinaire prévue à 19h30
17 décembre 2020	13h00

DONNÉ à Roberval, ce 18^e jour du mois de novembre 2019
LA VILLE DE ROBERVAL,

Signé Me Luc R. Bouchard

Me Luc R. Bouchard, notaire
Directeur des affaires juridiques et Greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Me Luc R. Bouchard, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public au tableau d'affichage à l'hôtel de ville le 19 novembre 2019. Cet avis a fait l'objet d'une parution dans le journal L'Étoile du Lac, en date du 20 novembre 2019.

Signé Me Luc R. Bouchard

Me Luc R. Bouchard, notaire, OMA
Directeur des affaires juridiques et greffier